

Santé mentale

ANALYSE TRIMESTRIELLE DES INDICATEURS SURVEILLÉS EN CONTINU

ÉDITION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**# 7 • 20/11/2023**

Un suivi régional prospectif de la santé mentale est réalisé avec une analyse trimestrielle d'indicateurs issus des données des passages aux urgences (Oscour®) et des associations SOS Médecins. Ces sources de données sont actuellement les seules exploitables dans un délai court, permettant une surveillance réactive et continue de l'évolution de la santé mentale en population générale. D'autres résultats sur ce sujet sont issus d'enquêtes régulières qui font l'objet de bilans, avec un délai variable de consolidation des données. **Il apparaît que les passages aux urgences pour les principaux troubles psychiques se maintiennent à un niveau élevé en Auvergne-Rhône-Alpes au 3^{ème} trimestre 2023.**

POINTS CLÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Nombre de passages aux urgences du réseau Oscour® au 3^{ème} trimestre (T3) 2023, 1^{er} juillet au 30 septembre

- Tous troubles psychiques, adultes : 20 355 passages, légèrement supérieur au 3^{ème} trimestre (T3) 2022 et à la moyenne des années précédentes
- Tous troubles psychiques, enfants : 1 632 passages, un peu inférieur au T3-2022 mais supérieur à la moyenne des années précédentes,
- Geste suicidaire (11 ans ou plus) : 1 992 passages, comparable au T3-2022 mais un peu supérieur à la moyenne des années précédentes
- Idées suicidaires (tous âges) : 1 462 passages, un peu supérieur au T3-2022 et très supérieur à la moyenne des années précédentes,
- Troubles anxieux (tous âges) : 6 010 passages, légèrement inférieur au T3-2022 et à la moyenne des années précédentes,
- Troubles de l'humeur (tous âges) : 4 191 passages, supérieur au T3- 2022 et à la moyenne des années précédentes

Nombre d'actes SOS Médecins au 3^{ème} trimestre (T3) 2023

- Angoisse (tous âges) : 1 883 actes, supérieur au T3- 2022 mais inférieur à la moyenne des années précédentes
- Etat dépressif (tous âges) : 395 actes, semblable au T3- 2022 mais inférieur à la moyenne des années précédentes

Actualités Santé mentale, Santé publique France

- Bulletin national de surveillance syndromique de la santé mentale du 6 novembre 2023. [Plus d'information](#)

- Représentations sur la santé mentale et les troubles psychiques : résultats des vagues 24 à 35 de l'enquête CoviPrev. [Plus d'information](#)

- Santé mentale des jeunes : des conseils pour prendre soin de sa santé mentale. [Plus d'information](#)

- Prévalence de la dépression, de l'anxiété et des idées suicidaires à deux mois postpartum : données de l'Enquête nationale périnatale 2021 en France hexagonale. [Plus d'information](#)

TROUBLES PSYCHIQUES ADULTES ET ENFANTS

Chez l'adulte : En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre trimestriel de passages aux urgences pour troubles psychiques chez les personnes de 18 ans ou plus au 3^{ème} trimestre 2023 (nombre de passages [n] = 20 355) est un peu supérieur au 3^{ème} trimestre 2022 (n = 20 175) et à la moyenne des passages au 3^{ème} trimestre des années 2019 à 2021 (n = 19 203). La part d'activité au 3^{ème} trimestre 2023 (49,0 pour 1 000 [‰] passages aux urgences) était comprise entre celle de 2022 (48,4 ‰) et la moyenne des années 2019 à 2021 au 3^{ème} trimestre (51,7 ‰). Depuis début 2022, le nombre le plus élevé de passages pour troubles psychiques chez les personnes de 18 ans ou plus a été enregistré en mai 2022 et juin 2023 (Figure 1) avec respectivement 7 190 et 7 150 passages.

Chez l'enfant : En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre trimestriel de passages aux urgences pour troubles psychiques chez les personnes de moins de 18 ans au 3^{ème} trimestre 2023 (n = 1 632) est inférieur au 3^{ème} trimestre 2022 (n = 1 700) mais supérieur à la moyenne des passages au 3^{ème} trimestre des années 2019 à 2021 (n = 1 369). La part d'activité au 3^{ème} trimestre 2023 (13,3 ‰ passages) restait légèrement supérieure à celle du 3^{ème} trimestre 2022 (13,1 ‰) et à la moyenne des années 2019 à 2021 au 3^{ème} trimestre (12,3 ‰). Depuis début 2022, le nombre le plus élevé de passages aux urgences pour troubles psychiques chez les personnes de moins de 18 ans a été enregistré en mars et mai 2022 (Figure 2, respectivement 984 et 1 009 passages) avec des variations mensuelles notables liées en partie aux périodes scolaires.

Figure 1 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychiques et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022, et janvier à septembre 2023, chez les 18 ans ou plus, en Auvergne-Rhône-Alpes (source : Oscour®)

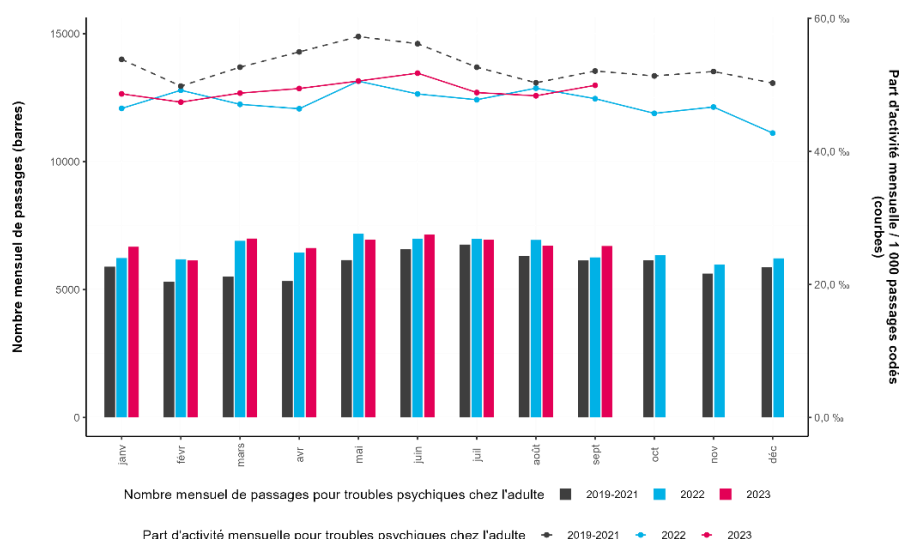
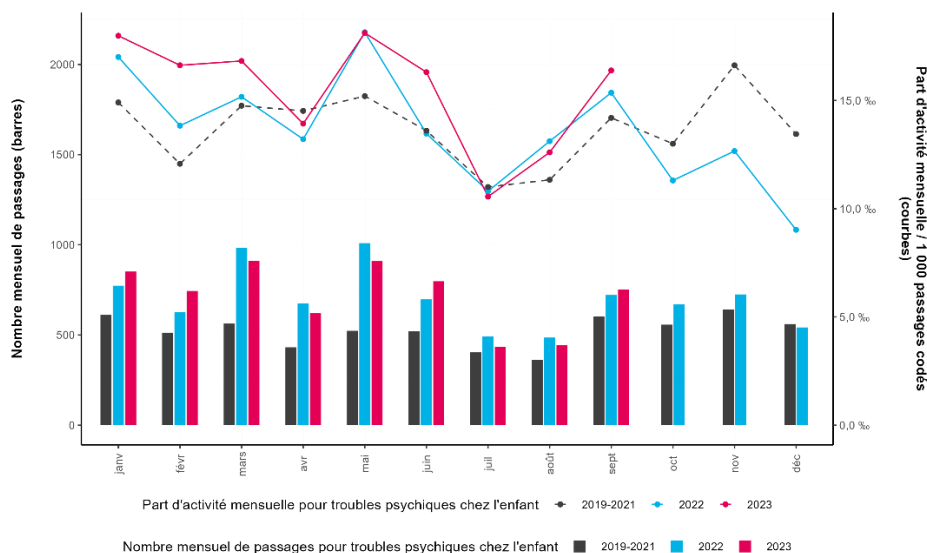


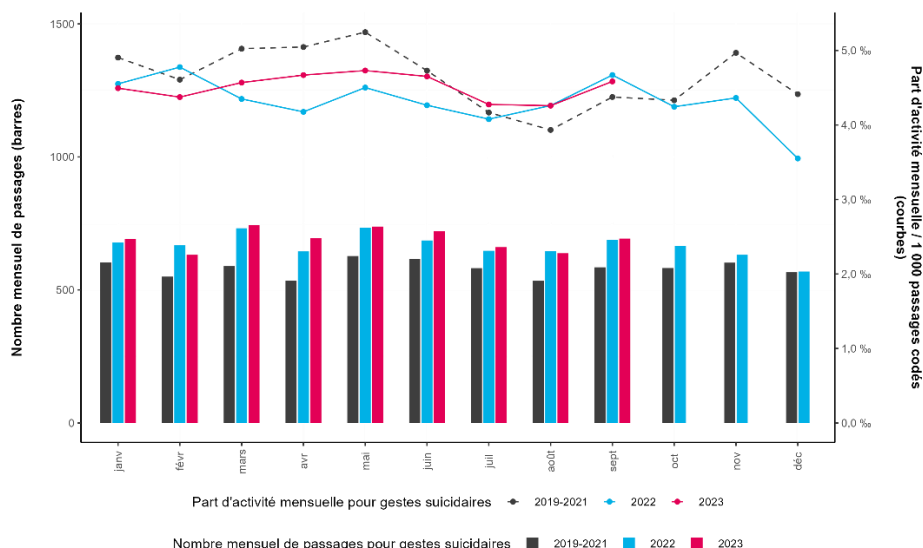
Figure 2 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles psychiques et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022, et janvier à septembre 2023, chez les moins de 18 ans, en Auvergne-Rhône-Alpes (source : Oscour®)



GESTE SUICIDAIRE

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre trimestriel de passages aux urgences pour geste suicidaire chez les personnes de 11 ans ou plus au 3^{ème} trimestre 2023 (n = 1 992) est comparable au 3^{ème} trimestre 2022 (n = 1 981) et supérieur à la moyenne des passages au 3^{ème} trimestre des années 2019 à 2021 (n = 1 701). La part d'activité au 3^{ème} trimestre 2023 (4,4 pour 1 000 [‰] passages aux urgences) était légèrement supérieure à celle de 2022 (4,3 ‰) et à la moyenne des années 2019 à 2021 au 3^{ème} trimestre (4,2 ‰). Depuis début 2022, le nombre le plus élevé de passages pour geste suicidaire chez les personnes de 11 ans ou plus a été enregistré en mars et mai 2023 (Figure 3) avec respectivement 744 et 738 passages.

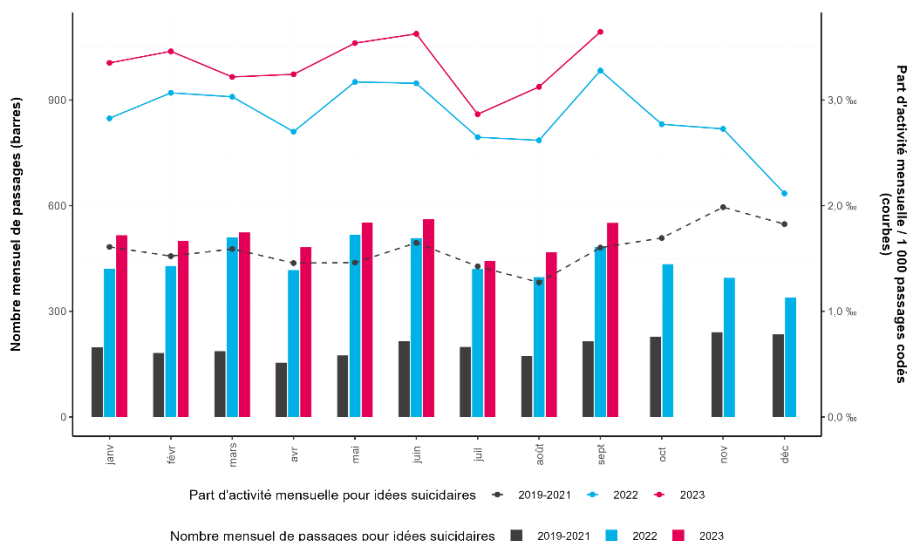
Figure 3 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour geste suicidaire et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022, et janvier à septembre 2023, chez les 11 ans ou plus, en Auvergne-Rhône-Alpes (source : Oscour®)



IDÉES SUICIDAIRES

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre trimestriel de passages aux urgences pour idées suicidaires chez les personnes de 11 ans ou plus au 3^{ème} trimestre 2023 (n = 1 462) est un peu supérieur au 3^{ème} trimestre 2022 (n = 1 300) et très supérieur à la moyenne des passages au 3^{ème} trimestre des années 2019 à 2021 (n = 586). La part d'activité au 3^{ème} trimestre 2023 (3,2 pour 1 000 [‰] passages aux urgences) était légèrement supérieure à celle de 2022 (2,8 ‰) et très supérieure de la moyenne des années 2019 à 2021 au 3^{ème} trimestre (1,4 ‰). Depuis début 2022, les nombres les plus élevés de passages aux urgences pour idées suicidaires étaient récents, en mai et juin 2023 (Figure 4) avec 552 et 562 passages, respectivement.

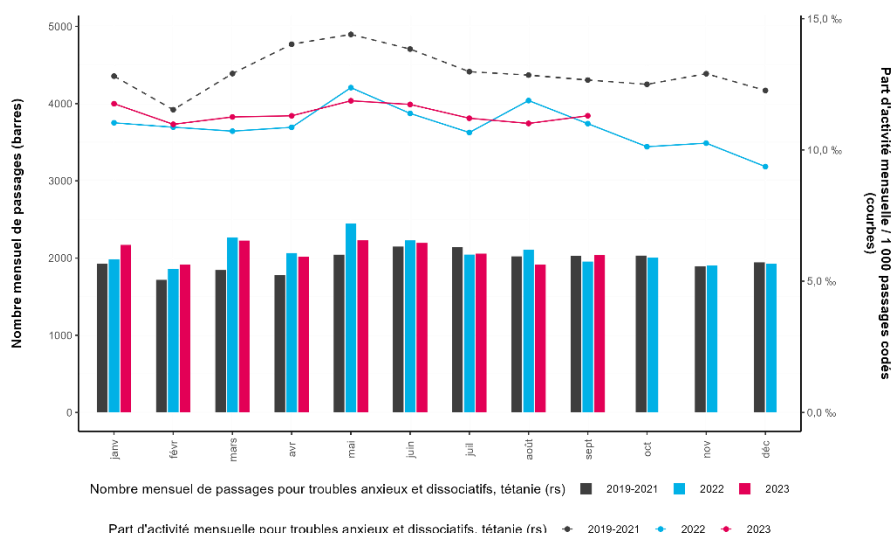
Figure 4 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour idées suicidaires et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022, et janvier à septembre 2023, chez les 11 ans ou plus, en Auvergne-Rhône-Alpes (source : Oscour®)



TROUBLES ANXIEUX

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre trimestriel de passages aux urgences pour troubles anxieux au 3^{ème} trimestre 2023 (n = 6 010) est légèrement inférieur au 3^{ème} trimestre 2022 (n = 6 105) et à la moyenne des passages au 3^{ème} trimestre des années 2019 à 2021 (n = 6 195). La part d'activité au 3^{ème} trimestre 2023 (11,2 pour 1 000 [‰] passages aux urgences) était comparable à celle de 2022 (11,2 ‰) et inférieure à la moyenne des années 2019 à 2021 au 3^{ème} trimestre (12,8 ‰). Depuis début 2022, les nombres les plus élevés de passages pour troubles anxieux ont été enregistrés en mars et mai 2022 (Figure 5) avec 2 267 et 2 448 passages, respectivement.

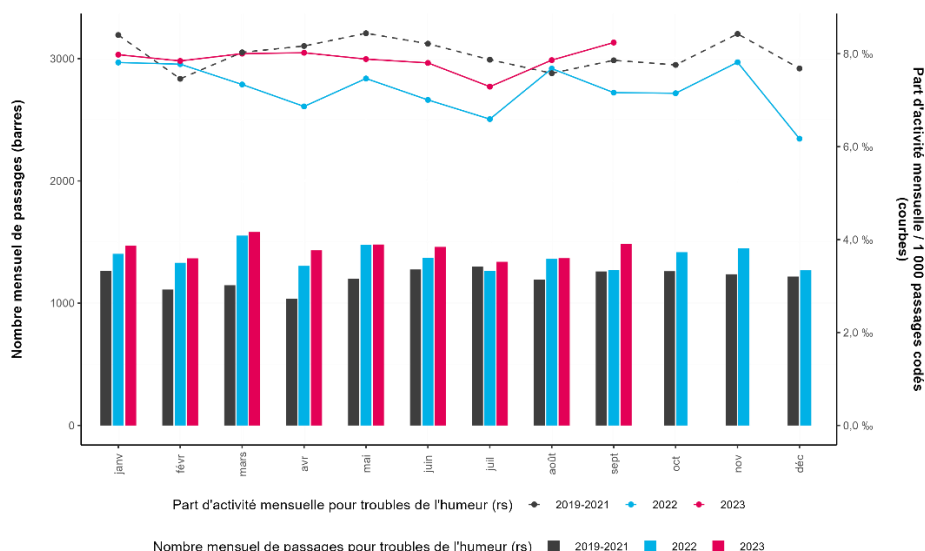
Figure 5 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles anxieux et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022, et janvier à septembre 2023, tous âges, en Auvergne-Rhône-Alpes (source : Oscour®)



TROUBLES DE L'HUMEUR

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre trimestriel de passages aux urgences pour troubles de l'humeur au 3^{ème} trimestre 2023 (n = 4 191) est supérieur au 3^{ème} trimestre 2022 (n = 3 897) et à la moyenne des passages au 3^{ème} trimestre des années 2019 à 2021 (n = 3 751). La part d'activité au 3^{ème} trimestre 2023 (7,8 pour 1 000 [‰] passages aux urgences) était supérieure à celle de 2022 (7,1 ‰) et égale à la moyenne des années 2019 à 2021 au 3^{ème} trimestre (7,8 ‰). Depuis début 2022, les nombres les plus élevés de passages pour troubles de l'humeur ont été enregistrés en mars 2022 et 2023 (Figure 6) avec 1 552 et 1 582 passages, respectivement.

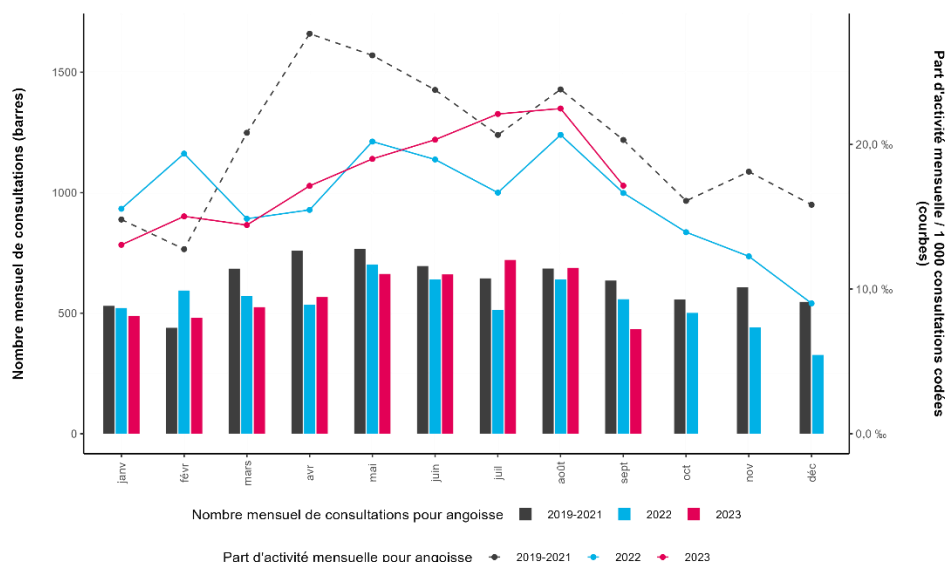
Figure 6 : Nombre mensuel des passages aux urgences pour troubles de l'humeur et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022, et janvier à septembre 2023, tous âges, en Auvergne-Rhône-Alpes (source : Oscour®)



ANGOISSE

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre trimestriel d'actes SOS Médecins pour angoisse au 3^{ème} trimestre 2023 (n = 1 843) est supérieur au 3^{ème} trimestre 2022 (n = 1 712) mais inférieur à la moyenne des passages au 3^{ème} trimestre des années 2019 à 2021 (n = 1 965). La part d'activité au 3^{ème} trimestre 2023 (20,8 ‰) était supérieure à celle de 2022 (18,0 ‰) mais inférieure à la moyenne des années 2019 à 2021 au 3^{ème} trimestre (21,5 ‰). Depuis début 2022, les nombres les plus élevés d'actes SOS Médecins pour angoisse ont été enregistrés en mai 2022 et juillet 2023 (Figure 7) avec 702 et 721 actes, respectivement.

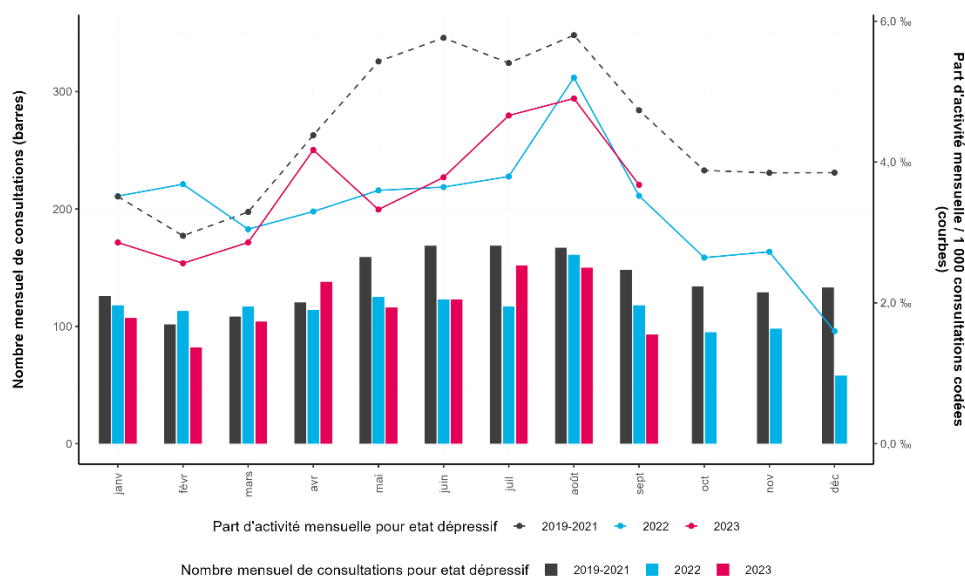
Figure 7 : Nombre mensuel d'actes SOS Médecins pour angoisse et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022, et janvier à septembre 2023, tous âges, en Auvergne-Rhône-Alpes (source : Associations SOS Médecins)



ÉTAT DÉPRESSIF

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre trimestriel d'actes SOS Médecins pour état dépressif au 3^{ème} trimestre 2023 (n = 395) est semblable au 3^{ème} trimestre 2022 (n = 396) et inférieur à la moyenne des passages au 3^{ème} trimestre des années 2019 à 2021 (n = 484). La part d'activité au 3^{ème} trimestre 2023 (4,5 ‰) était légèrement supérieure à celle de 2022 (4,2 ‰) mais inférieure à la moyenne des années 2019 à 2021 au 3^{ème} trimestre (5,3 ‰). Depuis début 2022, les nombres les plus élevés d'actes SOS Médecins pour état dépressif ont été enregistrés en août 2022 et juillet 2023 (Figure 8) avec 161 et 152 actes, respectivement.

Figure 8 : Nombre mensuel d'actes SOS Médecins pour état dépressif et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022, et janvier à septembre 2023, tous âges, en Auvergne-Rhône-Alpes (source : Associations SOS Médecins)



I MÉTHODES : INDICATEURS OSCOUR® ET SOS MEDECINS

En 2022, le réseau Oscour® comptait 680 services d'urgences participants et couvrait 94,5 % des passages aux urgences de France (métropole et Outre-Mer à l'exception de la Martinique). En Auvergne-Rhône-Alpes, 84 services d'urgence sont couverts soit 100 % du nombre total régional. En 2022, 91 % des diagnostics étaient codés (avec un délai de consolidation estimé à 2 jours). Pour plus d'informations : [Réseau Oscour®](#).

En 2022, les données SOS Médecins étaient disponibles pour 62 des 63 associations SOS Médecins réparties sur l'ensemble du territoire (à l'exception de la Martinique en Outre-Mer). En Auvergne-Rhône-Alpes, 7 associations SOS Médecins sont présentes : Annecy, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne, Thonon Chablais. Pour plus d'informations : [Réseau SOS Médecins](#).

Les nombres mensuels et trimestriels de passages aux urgences ou d'actes SOS Médecins dans la région pour chaque syndrome est décrit. Les taux spécifiques pour 1 000 passages aux urgences codés ou 1 000 actes SOS Médecins sont rapportés.

PASSAGES AUX URGENCES

Les regroupements syndromiques suivants sont analysés :

- **Troubles psychiques de l'adulte** : passages aux urgences avec au moins un diagnostic parmi ceux inclus dans les indicateurs listés ci-dessous (gestes ou idées suicidaires, troubles de l'humeur ou anxieux) ou un parmi les diagnostics relatifs au stress (réaction aiguë à un facteur de stress, état de stress post-traumatique et troubles de l'adaptation), aux consommations de substances psychotropes ou aux troubles des conduites (trouble des conduites limité au milieu familial, type socialisé et mal socialisé, trouble oppositionnel avec provocation et autres troubles des conduites).
- **Troubles psychiques de l'enfant** : passages aux urgences pour au moins un des diagnostics parmi symptômes et signes relatifs à l'humeur ; troubles anxieux (troubles panique, anxiété généralisée, troubles anxieux et dépressif mixte, somatoformes, émotionnels débutant spécifiquement dans l'enfance) ; troubles de l'humeur (épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, de l'humeur persistants, autres troubles de l'humeur) ; troubles des conduites et troubles mixtes des conduites et des émotions ; réaction à un facteur de stress sévère et troubles de l'adaptation ; troubles de l'alimentation ; autres troubles du comportement et émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence.
- **Gestes suicidaires** : passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxication et lésions auto-infligées) ou probable (intoxication médicamenteuse, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée).
- **Idées suicidaires** : passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type idées suicidaires.
- **Troubles de l'humeur** : passages aux urgences pour épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisodes dépressifs, trouble dépressif récurrent, troubles de l'humeur persistants et troubles mentaux et du comportement associés à la puerpéralité (notamment dépression postpartum). Les épisodes dépressifs représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles anxieux** : passages aux urgences pour troubles anxieux phobiques, autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixte) et autres (trouble obsessionnel compulsif ou TOC, troubles dissociatifs de conversion, troubles somatoformes et tétanie).

ACTES MÉDICAUX SOS MÉDECINS

Les actes SOS Médecins pour angoisse et état dépressif font l'objet d'une surveillance et ont été décrits.



Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance syndromique par le réseau Oscour® et les associations SOS Médecins :

- Les services d'urgences membres du réseau Oscour®
- La Fédération et les Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU et ORU), les concentrateurs régionaux de résumés de passages aux urgences (RPU)
- La Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)
- Les 7 associations SOS Médecins en Auvergne-Rhône-Alpes



Pour plus d'informations

Sur les sources de données Oscour® et SOS Médecins :

[Bulletins SurSaUD® \(SOS médecins, Oscour®, Mortalité\)](#)

Sur la santé mentale, site de Santé publique France :

[Suicides et tentatives de suicide](#)

[Dépression et anxiété](#)

[Schizophrénie et autres troubles psychotiques](#)

[Souffrance psychique et épuisement professionnel](#)

Autres ressources en santé mentale :

[Numéro national de prévention du suicide - 3114](#)

[Psycom, le site d'informations sur la santé mentale](#)

[Le dispositif de recontact VigilanS - Ministère de la Santé et de la Prévention \(sante.gouv.fr\)](#)

[Papageno Programme \(papageno-suicide.com\)](#)

[Observatoire national du suicide | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques \(solidarites-sante.gouv.fr\)](#)

Rappelons qu'en présence de signes de dépression (tristesse, perte d'intérêt, d'énergie) ou d'anxiété (tension, irritabilité), il est important de s'informer et d'en parler afin d'être conseillé sur les aides et les solutions disponibles. Il ne faut pas hésiter à en parler à ses proches et à prendre conseil auprès de son médecin, à appeler le **31 14** ou une autre ressource en santé mentale pour demander à être orienté vers une écoute, un soutien psychologique ou une prise en charge médicale.

**POINT ÉPIDÉMIO
SANTÉ MENTALE**
Trimestriel
ÉDITION Auvergne-
Rhône-Alpes

**Directrice de la
publication :**

Dr Caroline SEMAILLE
Santé publique France

**Santé publique France
Auvergne-Rhône-Alpes :**

Dr Thomas BÉNET
Delphine CASAMATTA
Christine SAURA

Santé mentale. Point
épidémiologique Auvergne-
Rhône-Alpes trimestriel N°7.
Novembre 2023.
Saint-Maurice : Santé publique
France.

En ligne sur :
www.santepubliquefrance.fr

